

Clayeux

S.A. au capital de 1 827 015.09 euros

SIEGE SOCIAL : Avenue Maréchal Leclerc

71 300 Montceau-les-Mines

R.C.S. : 725 721 591

Rapport financier semestriel Semestre clos le 30 septembre 2010

(L 451-1-2 III du Code monétaire et financier
Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)

Nous vous présentons le rapport financier semestriel portant sur le semestre clos le 30 septembre 2010 établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.clayeux.com.

Sommaire :

- I. Attestation du responsable
- II. Comptes du semestre écoulé présenté sous forme consolidée
- III. Rapport des commissaires aux comptes

I. Attestation du responsable

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées. »

Le 01 février 2010

M. Gilles Clayeux

Président du Directoire

Groupe Clayeux

Comptes consolidés
semestriels
au 30 septembre 2010

Table des matières

Etat du résultat global de la période	3
Etat de la situation financière à la fin de la période	4
Variation des capitaux propres - part du groupe et intérêts minoritaires	5
Tableau de flux de trésorerie	6
Notes annexes aux comptes consolidés	7
Evènements significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture	7
Redressement judiciaire et continuité d'exploitation	7
Règles et méthodes comptables	9
1.1 Principes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)	10
1.1.1 Méthode de consolidation	10
1.1.2 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés	11
1.1.3 Conversion des éléments en devises	11
1.2 Méthodes d'évaluation et de présentation	11
1.2.1 Actifs immobilisés	11
1.2.2 Contrats de location financement et locations simples (IAS 17)	16
1.2.3 Stocks (IAS 2)	16
1.2.4 Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS 7 et 39)	17
1.2.5 Avantages au personnel (IAS 19)	17
1.2.6 Provisions (IAS 37)	18
1.2.7 Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)	18
1.2.8 Résultat opérationnel	18
1.2.9 Résultat financier (IAS 16 et 23)	19
1.2.10 Impôts sur les résultats (IAS 12)	19
1.2.11 Résultat par action (IAS 33)	19
1.3 Informations sectorielles (IFRS 8)	20
1.4 Tableau de flux de trésorerie	20
1.5 Comparabilité des comptes	20
1.5.1 Dates de clôture	20
1.5.2 Variation de périmètre	20
1.5.3 Changement de méthode	20
2 Périmètre de consolidation	21
2.1 Périmètre de consolidation et organigramme au 30 septembre 2010	21
2.2 Variations de périmètre	21

2.3	Exclusions du périmètre	21
3	Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat	22
3.1	Immobilisations incorporelles	22
3.2	Immobilisations corporelles	23
3.3	Actifs financiers non courants	24
3.4	Autres actifs non courants	24
3.5	Stock et en-cours	25
3.6	Ventilation des créances clients par échéance	26
3.7	Autres actifs courants	26
3.8	Dotations aux provisions	27
3.9	Composition du capital social	27
3.10	Avantages au personnel	27
3.11	Instruments financiers	28
3.12	Provisions pour risques et charges	28
3.13	Impôts différés	29
3.14	Emprunts et dettes financières à long terme	29
3.15	Dettes financières à court terme	29
3.15.1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	30
3.16	Autres passifs	30
3.17	Engagements hors bilan	31
3.18	Charges externes	31
3.19	Charges de personnel	31
3.20	Autres produits et charges	32
3.20.1	Autres produits et charges d'exploitation	32
3.20.2	Autres produits et charges opérationnels	32
3.21	Résultat financier	33
3.22	Impôts sur les bénéfices	33
3.22.1	Décomposition de la charge d'impôt	33
3.22.2	Preuve d'impôt	34
3.23	Résultat des activités cédées	34
4	Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat	35
4.1	Relations avec les parties liées	35
4.2	Secteurs opérationnels	35
4.3	Rémunération des dirigeants	36
4.4	Distributions de dividendes	36
4.5	Honoraires commissaires aux comptes	36
Erreur ! Signet non défini.		

Etat du résultat global de la période

	note n°	30.09.2010	30.09.2009
Chiffre d'affaires	4.2	4 402	3 973
Achats consommés		-1 635	-1 948
Charges de personnel	3.19	-2 232	-2 105
Charges externes	3.18	-1 864	-2 360
Impôts et taxes		-141	-143
Dotations aux amortissements		-129	-159
Reprise - Dotations provisions	3.8	494	987
Autres produits d'exploitation	3.20.1	374	197
Autres charges d'exploitation	3.20.1	-255	-156
Résultat opérationnel courant		-986	-1 714
Autres produits opérationnels	3.20.2	62	885
Autres charges opérationnelles	3.20.2	-28	-522
résultat opérationnel		-952	-1 351
produits de trésorerie	3.21	8	-10
Coût de l'endettement	3.21	-92	-85
Coût de l'endettement financier net		-84	-95
Charge d'impôts	3.22	146	-15
Résultat net		-890	-1 461

Résultat par action		-0.40 €	-2.45 €
---------------------	--	---------	---------

Nombre d'actions composant le capital social de la société mère		2 201 223	594 925
---	--	-----------	---------

Etat de la situation financière à la fin de la période

Actif (en K€)	note n°	30.09.2010	31/03/2010
Actifs non courants		5 370	4 767
Survaleurs			
Immobilisations incorporelles	3.1	2 941	2 419
immobilisations corporelles	3.2	1908	1 876
Actifs financiers non courants	3.3	448	399
Impôts différés actifs	3.13	74	73
Autres actifs non courants	3.4	0	0
Actifs courants		11 856	12 885
Stocks et en cours	3.5-3.8	6 837	7 109
Créances clients	3.6-3.8	2853	3 152
Autres actifs courants	3.7	1376	2 147
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15.1	321	477
Total de l'actif		16 758	17 652

Passif (en K€)	note n°	30.09.2010	31/03/2010
Capitaux propres totaux		-15 308	-16 031
Capitaux propres (part du groupe)		-15 284	-16 007
Capital	3.9	1 827	494
Primes		278	
Réserves		-16 523	-12 699
Résultat consolidé		-890	-3 802
Intérêts minoritaires		-24	-24
			0
Passifs non courants		24 111	24 866
Emprunt à long terme	3.15	9 216	10 036
Impôt différé			
Provisions à long terme	3.12	815	872
Autres passif courants	3.16	14 080	13 958
Passifs courants		7 955	8 817
Provisions à cour terme	3.12	365	463
Emprunt à long terme - part à moins d'un an	3.14	376	392
Emprunt à court terme - part à moins d'un an	3.14-3.15	1 625	1 835
Fournisseurs et autres créditeurs rattachés	3.16	2 324	2 679
Autres passifs courants	3.16	3 265	3 448
Total du passif		16 758	17 652

Variation des capitaux propres - part du groupe et intérêts minoritaires

Montant en K€ Situation à la clôture	Capital	Prime	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres- part du groupe	Intérêts minoritaires
31.03.2010	494	0	-12 695	-3 802	-16 003	-24
Affectation du résultat 2010			-3 802	3 802	0	
Résultat 30/09/2010						
Variation de capital	1 333	278		-890	721	
Divers						
30/09/2010	1 827	278	-16 497	-890	-15 282	-24

Tableau de flux de trésorerie

Montant en K€	30.09.2010	31.03.2010
---------------	------------	------------

Activités opérationnelles

Résultat net	-890	-3 802
Elimination des charges et produits sans incidences sur la trésorerie ou non lié à l'activité		
* Amortissements	129	257
* provisions	-155	-1 399
* Variation des impôts différés		
* Résultat de cession	0	893
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-916	-4 051
Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité	926	3 594
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	10	-457

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisation	-740	-47
Cession d'immobilisations	71	89
Cession d'immobilisations financières		58
Acquisition d'immobilisations financières	-48	-35
Variations autres actifs financiers		
Flux de trésorerie sur variation de périmètre		
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	-717	65

Activités de financement

augmentation du capital en numéraire	1 611	
Variation des comptes courants familles Clayeux	-810	5
Variation des autres comptes courants		0
Variations des emprunts	-38	27
Trésorerie négative n-1 réaffectée en dettes à MT (homologation du plan)		2 315
Variations des financements à court terme MCNE, EENE, et affacturage)	-220	421
Divers	-2	4
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	541	2 772

Variation de trésorerie	-166	2 380
--------------------------------	-------------	--------------

Variation de trésorerie	-166	2 380
Trésorerie disponible à l'ouverture	-446	-2 826
Trésorerie disponible à a clôture	-612	-446

Nota Bene :

- La trésorerie disponible est évaluée en retenant les valeurs mobilières de placement, les disponibilités et les concours bancaires courants.
- Les découverts bancaires antérieurs au RJ ont été sortis de la notion de trésorerie et ont réaffectés dans le tableau de flux de trésorerie en dette financière à MT (homologation du plan).
- Les mobilisations de créances et l'affacturage font partie de l'endettement récurrent. Ils sont donc exclus de la trésorerie.

Notes annexes aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés semestriels de Clayeux SA au 30 septembre 2010 comprennent Clayeux SA et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Le Groupe Clayeux est spécialisé dans la mode enfant (création, confection et distribution). Il est coté sur Euronext-Paris (marché Eurolist compartiment C) depuis 1985.

Les comptes consolidés du semestre établis au 30 septembre 2010 se caractérisent par un montant total de bilan de 16 758 k€ et un résultat consolidé de - 890 k€

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été arrêtés par le Président du Directoire de Clayeux SA.

Evènements significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

1) Augmentation de capital :

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel des actionnaires lancée le 25 juin 2010 a été souscrite à hauteur de 75% assurant un produit brut total de 1 686 613 €

Le montant total de l'émission des Actions nouvelles assorties de bons de souscription d'actions « ABSA », prime d'émission incluse, s'élève à 1 686 613 euros (dont 1 333 227.31 euros de nominal et 353 385.56 euros de prime d'émission), correspondant à l'émission de 1 606 298 actions nouvelles émises au prix unitaire de 1.05 euro.

Les souscriptions se sont réparties de la façon suivante :

- 1 357 038 actions nouvelles à titre irréductibles,
- 249 260 Actions nouvelles à titre libre, servies selon la répartition décidée par le Directoire de Clayeux.

Les souscriptions ont été libérées en numéraire à concurrence de 876 543.15 euros et par compensation avec des créances liquides et exigibles des souscripteurs sur la Société à concurrence de 810 069.75 euros.

A l'issue de cette opération, le capital de Clayeux est composé de 2 201 223 actions.

La participation directe et indirecte de la Famille Clayeux s'élève à 1 658 196 actions représentant 75.33% du capital social de la Société CLAYEUX ;

2) Plan de continuation :

Le Tribunal de Commerce a approuvé le 8 janvier 2010, le plan de continuation présenté. Les principales modalités de remboursement de ce plan comprennent :

- Créances < 300 €: paiement intégral immédiat

- AGS : accord particulier sur 36 mois
- Emprunts à MT : remboursement du capital sur 10 ans et abandon des intérêts courus
- Crédit-bail immobilier : remboursement sur 10 ans sans intérêt
- Autres dettes : remboursement sur 10 ans sans abandon, en progressif (de 2% à 15% par an)

Les comptes semestriels établis au 30 septembre 2010 ont été établis dans le respect du principe de continuité d'exploitation. Aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si le groupe n'était plus en mesure de poursuivre son activité n'a été constaté.

3) Evénements postérieurs à la clôture :

Outre l'échec de l'augmentation de capital – élément essentiel du plan de continuation – à laquelle la famille avait largement souscrite, le Groupe a du faire face en fin d'année 2010 au refus par le Fisc Italien de respecter le jugement du Tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône arrêtant le plan de continuation.

Les cinq sociétés du Groupe ont été invitées à comparaître devant le tribunal de commerce de Chalon sur Saône mardi 1^{er} février 2011 à 14 heures pour voir statuer sur le rapport de Me Deslorieux commissaire à l'exécution du plan, visant à prononcer la résolution du plan de continuité des 5 sociétés du Groupe.

1 Règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du groupe Clayeux ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Pour établir les comptes semestriels au 30 septembre 2010, les seules règles comptables publiées au journal officiel de l'Union Européenne et applicables à la date de clôture ont été utilisées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique.

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principes comptables sont appliqués par toutes les sociétés du Groupe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2009, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- IAS 1 Révisée : Présentation des états financiers
- IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables au gré du porteur
- IAS 23 Révisée : Coûts d'emprunt
- IAS 39 / IFRIC 9 amendés : Dérivés incorporés

- IFRS 1 et IAS 27 amendés : Coût d'une participation dans une filiale, une JV ou une entreprise associée
- IFRS 2 : Conditions d'acquisition des droits et annulations
- IFRS 8 : Segments opérationnels

- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation
- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intra-groupe
- IFRIC 14 : Actifs de régimes à prestations définies et obligatoires de financement minimum

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IFRS 1 amendée : Exemptions complémentaires pour les 1ers adoptants
- IFRS 3 Révisée et IAS 27 amendée : Regroupement d'entreprises
- IFRS 2 : Transactions intra-groupe réglées en trésorerie
- IFRS 5 et IFRS 1 amendées
- IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers (non encore publiée par l'UE)
- IFRS 9 : Instruments financiers – Classification et évaluation

- IAS 24 Révisée : parties liées
- IAS 39 : Instruments financiers, éléments éligibles à la couverture
- IAS 32 : Classement des droits de souscription émis

- IFRIC 12 : Concessions de services
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation clients
- IFRIC 15 : Contrats de construction immobilière
- IFRIC 16 : Couverture d'un investissement net à l'étranger
- IFRIC 17 : Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires
- IFRIC 18 : Transferts d'actifs par des clients

1.1 Principes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)

1.1.1 Méthode de consolidation

Les entités dans lesquelles Clayeux SA exerce le contrôle directement ou indirectement sont intégrées globalement. Le contrôle existe lorsque Clayeux SA a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les participations dans lesquelles la société Clayeux SA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

1.1.2 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.1.3 Conversion des éléments en devises

Comptes en devises

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie aux taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « différence de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat à la rubrique « autres produits et charges financiers ». Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise que très peu d'instruments financiers dérivés. Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation.

1.2 Méthodes d'évaluation et de présentation

1.2.1 Actifs immobilisés

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci

étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

1.2.1.1 Regroupement d'entreprises et goodwills (IAS 36, 38 et IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur, majoré du montant des coûts externes directement imputables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en goodwill. Dans le cas où la part du Groupe excède le coût d'acquisition, la différence est comptabilisée en résultat à la date d'acquisition.

Les goodwills ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an, et plus souvent en cas d'indice de perte valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Pour ce test, les immobilisations sont réunies en UGT et les goodwills affectés aux différentes UGT (ou groupe d'UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés. Elle est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon moyen terme, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont utilisés pour estimer la valeur d'utilité des UGT. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwills et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres charges opérationnelles ».

Une perte de valeur sur un goodwill ne peut être reprise ultérieurement.

1.2.1.2 Marque et fonds d'industrie (IAS 36, 38 et IFRS 3)

Les actifs apportés lors de fusions, suite à des restructurations internes sont annulés en consolidation. La marque Clayeux n'est donc pas valorisée dans le bilan consolidé du groupe.

1.2.1.3 *Fonds commerciaux (IAS 36, 38 et IFRS 3)*

Les fonds commerciaux correspondent à la définition d'un actif incorporel au sens de la norme IAS 38. Il s'agit de fonds commerciaux de boutiques nettement individualisés et parfaitement cessibles séparément.

Les fonds commerciaux des boutiques sont valorisés à leur prix d'achat augmenté des frais d'acquisition. Ils ne sont pas amortis. Les tests de dépréciation sont réalisés à chaque arrêté.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

- méthode des comparables : transactions sur des fonds similaires dans des emplacements comparables,
- méthode des DCF : l'utilisation des DCF se fait sur un horizon moyen terme (5 – 7 ans) en retenant le coût moyen des emprunts avant impôt.

L'unité génératrice de trésorerie est le point de vente. La marge contributive est utilisée notamment dans l'appréciation de la valeur des fonds.

Après la comptabilisation initiale, les fonds commerciaux sont ainsi évalués à leur coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

1.2.1.4 *Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds de commerce	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	5 ans

1.2.1.5 *Immobilisations corporelles (IAS 36 et 16)*

- Valorisation :

Conformément à la norme IAS 16 «immobilisations corporelles», la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location

financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location financement, le résultat de cession est différé et repris sur la durée du bail.

- Amortissements

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

L'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles sont conformes aux normes IAS 16 et 36.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	8 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 à 25 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans

1.2.1.6 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

1.2.1.7 Instruments financiers (IAS 32 et 39)

Les actifs et passifs financiers sont traités selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission Européenne le 19 novembre 2004 et complétée par les règlements (CE) n° 1751/2005 du 25 octobre 2005 et n° 1864/2005 du 15 novembre 2005.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

La juste valeur est définie comme le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la

meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers. En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation reconnues utilisant des données de marché « observables ».

Actifs Financiers

- Placements détenus jusqu'à l'échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le Groupe n'a recensé aucun placement entrant dans cette catégorie au cours des exercices clos au 31 mars 2010 et au 30 septembre 2010.

- Risque de change

Le risque de change est analysé grâce au planning des achats et ventes en devises établi en début de collection. En fonction de la parité utilisée pour la détermination des prix de revient des collections, le groupe met en place des couvertures de change (achats/ventes à terme).

- Risque de crédit

Les ventes réalisées à l'export sont partiellement couvertes par une assurance crédit souscrite auprès de la SFAC. En France, le recouvrement des créances est assuré par un service propre à l'entreprise (traitement des opérations de relance et de recouvrement). Les créances françaises sont également couvertes partiellement par une assurance souscrite auprès de la SFAC.

- Mobilisation de créances nées sur l'étranger, effets escomptés non échus et affacturage

Les mobilisations de créances nées sur l'étranger (MCNE) et les opérations d'escompte trouvent leur contrepartie en dettes financières à court terme.

- Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Ils incluent les autres prêts et créances. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Concernant les créances client, une dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette dépréciation, déterminée cas par cas est égale à la différence entre la valeur initiale hors taxe de la créance et la valeur de recouvrement estimée.

Passifs Financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Les emprunts bancaires et les instruments de dette sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.2.2 Contrats de location financement et locations simples (IAS 17)

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

En l'occurrence, les principaux contrats de locations concernent du matériel de production ainsi que du matériel informatique.

1.2.3 Stocks (IAS 2)

- Stocks de matières et fournitures

Ils sont évalués suivant la méthode du prix de revient sur la saison qui comprend le prix d'achat majoré des frais de douanes et de transport.

Une dépréciation de 90% est constatée pour les matières et fournitures relatives aux collections antérieures à celle encours.

- Stocks de marchandises

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », ils sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le prix de revient final intègre le coût de production ou le prix d'achat (en cas de co-traitance) ainsi qu'une quote-part de frais de collection (coûts indirects).

Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés (estimés au taux de 20%).

Les stocks de marchandises sont dépréciés progressivement, en fonction de l'écoulement possible et de leur valeur probable de réalisation :

- 35% pour S-1 et S-2
- 70% pour S-3 à S-4
- 95% antérieurement.

1.2.4 Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS 7 et 39)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous leurs composants sont évalués à leur juste valeur par le compte de résultat.

1.2.5 Avantages au personnel (IAS 19)

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés, conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel-écarts actuariels », entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006, le Groupe a opté pour la reconnaissance en résultat de l'intégralité des gains et pertes actuariels déterminés dans le cadre de l'évaluation des régimes de retraites.

Hypothèses actuarielles France	2009	2010
Taux d'actualisation	5.5	4.61
Revalorisation annuelle des salaires	1.50%	1.50%
Turnover groupe :		
- de 20 à 35 ans	3,2 % à 7,4 %	
- de 36 à 45 ans	1,8 % à 3,2 %	
- de 46 à 55 ans	0,3 % à 1,8 %	
- plus de 56 ans	0,1 % à 0,3 %	
Table de mortalité INSEE TD 99/2001		
Age départ retraite	65	65
Taux de charges sociales et fiscales	40%	40%

1.2.6 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'évènements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le groupe est amené à reprendre des articles invendus en fin de saison. La marge nette sur les retours attendus à la date de clôture fait l'objet d'une provision pour retours, évaluée en fonction des statistiques disponibles lors de l'arrêté des comptes.

1.2.7 Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

1.2.8 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires, ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les autres produits et charges opérationnels proviennent d'évènements ou d'opérations inhabituels distincts de l'activité, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

1.2.9 Résultat financier (IAS 16 et 23)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les autres charges et produits financiers et les variations de juste valeur comptabilisées sur les instruments de dettes.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

1.2.10 Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable
- et les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les créances d'impôts différés reconnues par le groupe correspondent à l'impôt payé d'avance lors du lease-back immobilier (étalé sur la durée du contrat de location).

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur entre Clayeux SA et Clayeux Distribution.

EJF et FC20 font partie du même groupe d'intégration fiscale.

Au 30/09/2010, dans le respect du principe de prudence, l'impôt différé actif résultant de l'activation des déficits reportables n'a pas été constaté.

1.2.11 Résultat par action (IAS 33)

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par action est le même car il n'existe pas d'instruments dilutifs.

1.3 Informations sectorielles (IFRS 8)

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle est fournie en retenant comme secteur opérationnel la notion de découpage par zone géographique. En effet, le reporting interne utilisé par la direction repose sur cette ventilation. Les secteurs opérationnels définis sont la France, l'Italie et les Autres Exports.

A titre complémentaire et facultatif, le groupe apporte une seconde ventilation par réseau de distribution (Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours).

1.4 Tableau de flux de trésorerie

La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations d'exploitation à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fond de roulement, des variations d'impôt courant et des flux de provision pour autres passifs.

1.5 Comparabilité des comptes

1.5.1 Dates de clôture

Concernant l'état de résultat global, les comptes semestriels sont arrêtés au 30 septembre 2010 et comprennent 6 mois tout comme la période précédente.

1.5.2 Variation de périmètre

- Entrée : Néant.
- Sortie : Néant
- Variation % d'intérêt : Néant.

1.5.3 Changement de méthode

Néant. Notons toutefois que les dettes RJ sont reclassées au 30/9/2010 en passifs non courants car leur nouvelle échéance du plan de continuation leur confère un caractère moyen terme et financier. Voir aussi note en § 3.15.1

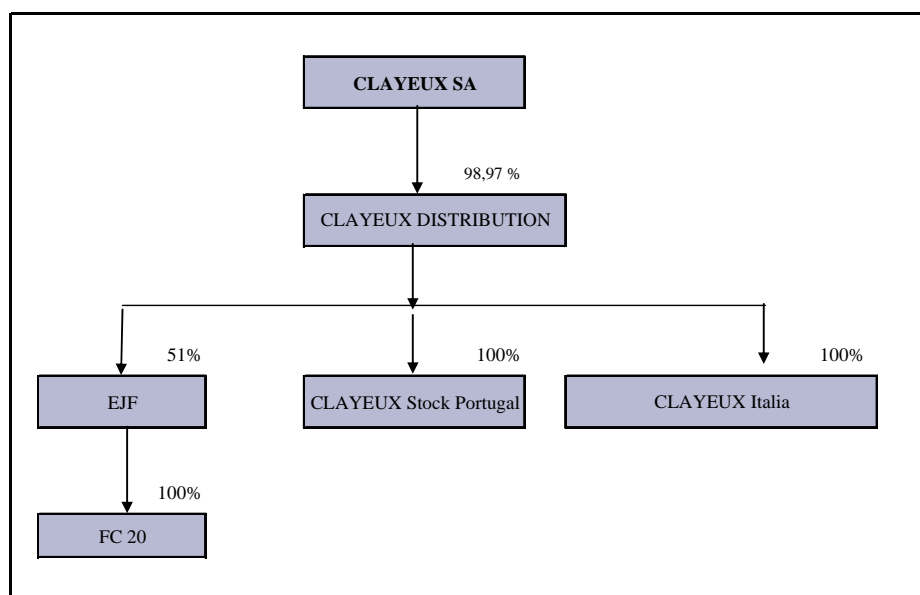
2 Périmètre de consolidation

2.1 Périmètre de consolidation et organigramme au 30 septembre 2010

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêts
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines France	Société Mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines France	Intégration globale	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Italia	Turin Italie	Intégration globale	100%	98.97%
Distribution	Clayeux Portugal	Portugal	Intégration globale	100%	98.97%
Holding	EJF	Montceau les Mines France	Intégration globale	51%	50.47%
Distribution	FC20	Montceau les Mines France	Intégration globale	51%	50.47%

Organigramme



2.2 Variations de périmètre

Néant

2.3 Exclusions du périmètre

Néant

3 Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

3.1 Immobilisations incorporelles

Montant en K€	31.03.2010	Augmentation	Diminution	Reprise de prov	Reclassement	30.09.2010
Valeurs brutes						
Ecart d'acquisition	31					31
Concessions, brevet, licences	290					290
Droit au bail	130					130
Fonds de commerce	2 788	590	-259			3 119
Autres immobilisations incorporelles	12					12
Total	3 251	590	-259	0	0	3 582
Amortissements et provisions						
Ecart d'acquisition	-31					-31
Concessions, brevet, licences	-273	-4				-277
Droit au bail	-67					-67
Fonds de commerce	-454		193			-261
Autres immobilisations incorporelles	-5					-5
Total	-830	-4	193	0	0	-641
Valeurs nettes						
Ecart d'acquisition	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevet, licences	17	-4	0	0	0	13
Droit au bail	63	0	0	0	0	63
Fonds de commerce	2 334	590	-66	0	0	2 858
Autres immobilisations incorporelles	7	0	0		0	7
Total	2 421	586	-66	0	0	2 941

(I) Le solde du compte "fonds de commerce" se décompose comme suit :

Montant en K€	31.03.2010	Augmentation	Diminution	Reprise de prov	Reclassement	30.09.2010
Valeurs brutes						
Clayeux Distribution	2 500		-244			2 256
FC 20	418		-15			403
Clayeux Portugal		590				590
Total	2 918	590	-259	0	0	3 249
Amortissements et provisions						
Clayeux Distribution	-330		179		-35	-186
FC 20	-192		15		35	-142
Clayeux Portugal	0					0
Total	-522	0	194	0	0	-328
Valeurs nettes						
Clayeux Distribution	2 170		-65		-35	2 070
FC 20	226		0		35	261
Clayeux Portugal	0	590	0			590
Total	2 396	590	-65	0	0	2 921

3.2 Immobilisations corporelles

Montant en K€	31.03.2010	Augmentation	Diminution	Reprise de prov	Reclassement	30.09.2010
Valeurs brutes						
Terrain en crédit bail	310					310
Constructions	162					162
Constructions en crédit bai	1 517					1 517
Intallation techniques, mat & outi.	972					972
Installations techniques en crédit bail	61					61
Autres immobilisations corporelles	1 892	150	-66			1 976
Autres immobilisations copr en crédit bail	101					101
Avances et acomptes						
Total	5 015	150	-66	0	0	5 099
Amortissements et provisions						
Terrain en crédit bail						
Constructions	-151					-151
Constructions en crédit bai	-596	-20				-616
Intallation techniques, mat & outi.	-804	-25				-829
Installations techniques en crédit bail	-47	-2				-49
Autres immobilisations corporelles	-1 452	-74	74			-1 452
Autres immobilisations copr en crédit bail	-91	-3				-94
Total	-3 141	-124	74	0	0	-3 191

Valeurs nettes						
Terrain en crédit bail	310	0	0	0	0	310
Constructions	11	0	0	0	0	11
Constructions en crédit bai	921	-20	0	0	0	901
Installation techniques, mat & outi.	168	-25	0	0	0	143
Installations techniques en crédit bail	14	-2	0	0	0	12
Autres immobilisations corporelles	440	76	8	0	0	524
Autres immobilisations corp en crédit bail	10	-3	0	0	0	7
Avances et acomptes						
Total	1 874	26	8	0	0	1 908

3.3 Actifs financiers non courants

Montant en K€	31.03.2010	Augmentation	Diminution	Autres	30.09.2010
Valeurs brutes					
Titres de participations	0				0
Autres titres immobilisés	72				72
Autres immobilisations financières	328	48			376
Total	400	48	0	0	448
Amortissements et provisions					
Titres de participations	0				0
Autres titres immobilisés	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
Total	0	0	0	0	0
Valeurs nettes					
Titres de participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	72	0	0	0	72
Autres immobilisations financières	328	48	0	0	376
Total	400	48	0	0	448

Autres titres immobilisés : concernent Metalliance.

Les autres immobilisations financières concernent principalement des dépôts de garantie.

3.4 Autres actifs non courants

Néant

3.5 Stock et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montant en K€	31.03.2010	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	30.09.2010
Valeurs brutes					
Matières premières	1 229	106			1 335
En cours	870	28			898
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	10 923		-373		10 550
Total	13 022	134	-373	0	12 783
Amortissements et provisions					
Matières premières	-768		13		-755
En cours					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	-5 145	-299	253		-5 191
Total	-5 913	-299	266	0	-5 946
Valeurs nettes					
Matières premières	461	106	13		580
En cours	870	28	0		898
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	5 778	-299	-120		5 359
Total	7 109	-165	-107	0	6 837

Les stocks de marchandises sont répartis sur les points de vente (boutiques, magasin d'usine et boutiques affiliées) mais sont également localisés sur le site de Montceau.

Nota Bene : Les marchandises sont désormais dépréciées à compter de la 2^{ème} année comme indiqué dans la note 1.2.3.

3.6 Ventilation des créances clients par échéance

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

Montant en K€	31.03.2010	30.09.2010	< 1an	> 1 an
Créances clients ordinaires	11 489	10 762	2 853	7 909
Clients financés par escompte	0			
Créances brutes	11 489	10 534	2 853	7 909
Dépréciation	-8 337	-7 909		- 7 909
Créances nettes de dépréciation	3 152	2 853	2 853	0

Dépréciation de l'actif circulant :

Montant en K€	31.03.2010	Dotations	Reprises	30.09.2010
Clients et comptes rattachés	8 337	382	-810	7 909
Stocks	5 913	298	-266	5 945
Total	14 250	680	-1 076	13 854

3.7 Autres actifs courants

Montant en K€	31.03.2010	30.09.2010	< 1an	> 1 an
Créances sociales	3	5	5	
Créances fiscales	630	718	718	
Débiteurs divers	977	246	246	
Acomptes versés	186	94	94	
Charges constatées d'avance	351	313	313	
Total	2 147	1 376	1 376	0

3.8 Dotation aux provisions

Montant en K€	30.09.2010	30.09.2009
Reprises provisions sur stocks	265	1 473
Reprises provisions sur autres actifs circulants	810	677
Reprises provisions pour risques et charges	246	864
Reprise provisions sur immo financières		69
Dotations provisions sur fonds de commerce		
Dotations provisions IDR		
Dotations provisions sur stocks	-299	-1 089
Dotations provisions sur autres actifs circulants	-382	-598
Dotations provisions pour risques et charges	-147	-500
Autres		-3
Variations provisions d'exploitation	493	893

3.9 Composition du capital social

- Une augmentation de capital est intervenue sur le semestre. Le capital social de la société est désormais constitué de 2 201 223 actions d'une valeur nominale de 0.83 € chacune, soit 1 827 K€
- Il existe 1 373 603 bons de souscription d'actions (BSA0311) en circulation. La société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions pour les salariés. Le groupe ne détient pas d'actions propres.

3.10 Avantages au personnel

A l'exception des indemnités de fin de carrière décrites ci-après, le personnel ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestation définie.

Les provisions (voir note 1.2.6) pour pensions et retraites ont été calculées selon la méthode actuarielle (le taux d'actualisation utilisé est de 4.61 %). Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements sont basées sur la mortalité, la rotation du personnel et l'augmentation des salaires et un taux de charges sociales de 40 %.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en intégralité sur le résultat de l'exercice.

3.11 Instruments financiers

Créances clients

Les créances clients sont des créances à moins d'un an à l'exception des créances douteuses (voir note 3.6.).

Emprunts à long terme et à court terme

Voir notes 3.14. et 3.15.

Instruments dérivés

Néant.

3.12 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions à long terme :

Montant en K€	31.03.2010	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	30.09.2010
Provisions pour IDR	573		-57		516
Pénalités de retard	299				299
Total	872	0	-57	0	815

Provisions à court terme :

Montant en K€	31.03.2010	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	30.09.2010
Prov pour retours	420	147	-246		321
Provisions pour autres risques	40				40
Provisions pour perte de change	4				4
Total	464	147	-246	0	365

- (1) Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées dans la note 1.2.6.
Ces engagements sont provisionnés mais ne feront l'objet d'aucune externalisation, ni placement.
- (2) Confer note 1.2.6 relative à l'évaluation de la provision pour reprise des articles invendus.
Les reprises de provisions ont été utilisées dans la période.

3.13 Impôts différés

La prise en compte, au 30 septembre, d'une imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Montant en K€	30.09.2010	31.03.2010	variation
Impôt différé actif	74	73	1
Impôt différé passif			
Impact résultat consolidé			

Les impôts différés actifs concernent l'impôt payé d'avance sur la plus-value de lease-back réalisée en 2002 et étalée jusqu'en 2020

3.14 Emprunts et dettes financières à long terme

Montant en K€	31.03.2010	30.09.2010	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 362	1 362	136	1226
Emprunts issus de location-financement	832	794	72	722
Comptes courants d'associés familiaux	1 166	356	7	349
Comptes courants autres associés	27	27	1	26
Concours bancaires & mobilisations créances	7 041	7 053	160	6 893
s/total emprunts & dettes financières à MT	10 428	9 592	376	9 216
concours bancaires courants et intérêts courus	23	33	33	
Effets escomptés non échus	0	0		
Mobilisations créances nées sur l'étranger	912	692	692	
Billets de trésorerie	900	900	900	
s/total emprunts & dettes financières à CT	1 835	1 625	1 625	0
Total Emprunts et dettes financières	12 263	11 221	2 001	9 216

Le groupe a retenu la valeur comptable comme juste valeur des emprunts et dettes financières. L'actualisation de ces dettes serait sans impact significatif.

3.15 Dettes financières à court terme

Les dettes financières initialement à court terme (voir tableau précédent) et intégrées dans le plan de continuation ont été reclassées en dettes à long terme.

3.15.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montant en K€	30.09.2010	31.03.2010
Valeurs mobilières de placement	133	134
Disponibilités	188	344
Concours bancaires courants	-33	-23
Billet de trésorerie	-900	-900
Trésorerie du tableau des flux de trésorerie	-612	-445

La trésorerie passive antérieure au RJ a été reclassée en financement à moyen terme dans le tableau de flux de trésorerie.

3.16 Autres passifs

- Autres passifs non courants

Ils correspondent essentiellement aux dettes RJ non financières, liées au plan de continuation.

Montant en K€	31.03.2010	30.09.2010	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	6 536	6 114	2 216	840	3 058
Fournisseurs d'immobilisations	49	116	108	2	6
Total autres passifs à court terme	6 585	6 230	23 240	842	3 064

Montant en K€	31.03.2010	30.09.2010	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes fiscales	6 235	6 318	879	846	4 593
Dettes sociales	4 883	4 999	1 702	1 403	1 894
Dettes diverses	1 705	1 461	391	291	779
Total autres passifs à court terme	12 823	12 778	2 972	2 540	7 266

Montant en K€	31.03.2010	30.09.2010	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Produits constatés d'avance	432	412	44	177	191
Put sur minoritaires EJJ	245	245	245		
Total	677	657	289	177	191155

- Autres passifs courants

Ce poste concerne :

- Les dettes courantes postérieures au RJ

- Et les dettes du plan de continuation pour leur partie à moins d'un an.

3.17 Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le groupe se ventilent de la manière suivante :

- Nantissement des fonds de commerce pour 1 179 k€ au profit d'établissements bancaires
- Nantissement de matériel pour 23 k€ au profit d'établissements bancaires
- Cautions données pour un total de 2 435 k€ au profit d'établissements bancaires
- Gage sur stock pour sûreté d'un crédit de trésorerie accordé de 900 k€
- Placements en garantie de dettes bancaires pour 30 k€
- Nantissement des biens en crédit-bail : 832 k€

S'ajoutent à ces engagements, celui d'honorer le plan de continuation selon les modalités de remboursement exposées en note « plan, de continuation ».

3.18 Charges externes

Montant en K€	30.09.2010	30.09.2009
Achats sous traitance production	-299	-534
Achats non stockés	-84	-76
Autres services extérieurs	-243	-319
Autres charges externes	-722	-873
Locations simples	-515	-558
Transferts de charges frais généraux		0
Total des autres charges d'exploitation	-1 863	-2 360

3.19 Charges de personnel

Montant en K€	30.09.2010	30.09.2009
Salaires	1 681	1 594
Charges sociales	552	512
Total des charges de personnel	2 233	2 106

Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Montant en K€	30.09.2010	30.09.2009
Cadres et équivalents	16	17
Techniciens et agents de maîtrise	25	25
Employés	54	63
Ouvriers	48	44
Total des charges de personnel	143	149

3.20 Autres produits et charges

3.20.1 Autres produits et charges d'exploitation

Montant en K€	30.09.2010	30.09.2009
Produits de cession d'actifs	71	17
Reprise prov fonds de commerce	179	
Subventions d'exploitation		
Loyers	43	
Transfert de charges de personnel	8	36
Transfert de charges frais généraux	7	64
Redevances	65	80
Autres produits d'exploitation	1	
Total produits d'exploitation	374	197
VNC des éléments d'actifs cédés	-249	-17
Pertes sur créances clients	-6	-137
Divers		-2
Total des charges d'exploitation	-255	-156
Total	119	41

3.20.2 Autres produits et charges opérationnels

Montant en K€	30.09.2010	30.09.2009
Produits exceptionnels s/op.de gestion		
* Fournisseurs RJ soldés		357
*Urssaf RJ régularisation		238
*dégrèvement /tva		45
*annulation tva/redressement fiscal		53
*divers		41
Reprise provisions/immobilisations financières		69
Plus value lease back immobilier étalée		80
Autres produits exceptionnels	2	2
Reprise prov indemnités départ à la retraite	60	
Total autres produits opérationnels	62	885
Honoraires exceptionnels	-55	-122

Pénalités	-41	-16
Fournisseurs RJ		-19
Perte clients Clayeux Suisse		-136
Indemnités licenciements	-70	-26
Modifications stocks et encours		-64
Charges sur exercices antérieurs	142	65
Autres charges exceptionnelles		-41
Dot. Provisions dépréciation des fonds		-31
Dot. Exceptionnelles prov stocks		-89
Dot.exceptionnelles prov dépréc.créances		-20
Dot.prov indemnité départ à la retraite	-4	-23
Total des autres charges opérationnelles	-28	-522
Total	34	363

3.21 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montant en K€	30.09.2010	31.03.2010
Produits financiers		
Valeur nette comptable des titres cédés	0	-71
produits cessions titres	0	57
Autres produits financiers	8	4
Total		-10
Charges financières		
Intérêts charges et assimilés	92	-85
Total	92	-85
Résultat financier	-84	-95

3.22 Impôts sur les bénéfices

3.22.1 Décomposition de la charge d'impôt

Montant en K€	30.09.2010	30.09.2009
Impôt exigible	-146	15
Charges (produits) d'impôts différés		
Total des charges de personnel	-146	15

Au 30/09/2010, le montant cumulé des déficits reportables s'élève à 28 m€ Par prudence, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé.

3.22.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Rationalisation de l'impôt	30.09.2010	31.03.2010
Résultat de l'ensemble consolidé	-890	-3 802
Impôts sur les résultats (1)	-146	94
Résultat net avant impôts	-1 036	-3 708
<impôt théorique au taux en vigueur, 33.33% (2)	-345	-1 236
Différence d'impôt (1)-(2)	199	1 330

Analyse de la différence d'impôt	Charges	Produits
Différentiel sur lease back		
Déficits fiscaux non activés	-667	
Crédit d'impôts		146
non constatation d'impôts sur retraitements		322
Total	-667	468
Différence nette		-199

3.23 Résultat des activités cédées

Néant.

4 Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

4.1 Relations avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- Clayeux SA et Clayeux Distribution pour les loyers, les prestations administratives et l'intégration fiscale.
- Clayeux Distribution facture à Clayeux Italia des marchandises à destination des magasins appartenant à Clayeux Italia.
- Clayeux Distribution facture des marchandises à FC20 et Clayeux Portugal.
- Clayeux Distribution facture à FC20 des prestations administratives.

4.2 Secteurs opérationnels

La méthode de détermination des secteurs opérationnels est décrite en § 1.3.

Les informations sectorielles sont les suivantes :

30.09.2009	France	Italie	Autres export	Total
Chiffre d'affaires	2 730	980	262	3 972
Résultat opérationnel courant	-251	-1082	-381	-1 714

30.09.2010	France	Italie	Autres export	Total
Chiffre d'affaires	2 347	1 565	490	4 402
Résultat opérationnel courant	-923	-482	419	-986

30.09.2009	Boutiques Clayeux & affiliés	Multimarques & franchisés	Magasins d'usine & hors cours	Total
Chiffre d'affaires	1 813	-227	2 386	3 972
Résultat opérationnel courant	-528	-1 046	-140	-1 714

30.09.2010	Boutiques clayeux & affiliés	Multimarques & franchisés	Magasins d'usine & hors cours	Total
Chiffre d'affaires	2 229	176	1997	4 402
Résultat opérationnel courant	-732	469	-723	-986

4.3 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations brutes allouées au 30 septembre 2010 aux membres de la direction à raison de leurs fonctions s'élève à 155 K€

4.4 Distributions de dividendes

Aucune distribution de dividendes n'est prévue. Il n'y a pas eu de distributions au cours des 3 derniers exercices.

4.5 Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires pris en charge sur l'exercice s'élève à 19 K€

Philippe DANDON
5 Rue René Char

21000 DIJON

AUDIT PMA
293 rue de la Farnière
ZAC d'Epinay
69400 GLEIZE

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'INFORMATION FINANCIERE

SEMESTRIELLE

Comptes semestriels consolidés condensés

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2010

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 232-7 et du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société **CLAYEUX**, relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous avons relevé l'anomalie significative suivante qui remet en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 (norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire) : l'application des règles et principes comptables dans un contexte normal de continuité d'exploitation n'apparaît pas appropriée à la situation de l'entreprise. Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- Les comptes semestriels consolidés condensés au 30 septembre 2010 font ressortir une incertitude forte sur la continuité d'exploitation de la société.
- Comme indiqué dans la seconde partie de notre rapport, par décision du tribunal de commerce, les filiales de la société ont été placées en liquidation judiciaire le 1^{er} février 2011 et l'examen de la situation de la société CLAYEUX SA a été renvoyé au 10 mars prochain.

Les comptes semestriels consolidés condensés auraient dû être établis en valeurs liquidatives.

L'utilisation des valeurs liquidatives aurait une incidence qu'il n'a pas été possible d'évaluer.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons pas procédé aux diligences suivantes :

- Entretien avec la direction sur des sujets autres que la continuité d'exploitation.
- Procédures analytiques.
- Autres procédures d'examen limité.

Corrélativement à la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe Evénements significatifs de l'exercice et événement postérieurs à la clôture, page 7 des comptes semestriels condensés. Ce paragraphe expose les difficultés rencontrées par la société et l'incertitude significative pesant sur la continuité de l'exploitation.

II - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Compte tenu des incertitudes formulées ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la sincérité et la concordance des informations données dans ce rapport d'activité semestriel avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Nous avons connaissance de l'événement suivant, survenu postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Votre conseil de surveillance n'ayant pas prévu de vous adresser une communication sur ce sujet, il nous appartient, en application des normes d'exercice professionnel applicables en France, de porter à votre connaissance cet événement.

Lors de son audience du 1^{er} février 2011, le tribunal de commerce a prononcé la liquidation judiciaire, avec poursuite de l'activité pour une période de trois mois, des sociétés suivantes, filiales de CLAYEUX SA : CLAYEUX DISTRIBUTION, CLAYEUX ITALIE, EJJ et FC 20. Au cours de cette même audience, l'examen de la situation de votre société a été reporté au 10 mars 2011.

Dijon et Gleize, le 11 février 2011

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

AUDIT PMA,

Représentée par Emmanuel MEUNIER